CORÉE

Une politique nationale volontariste en faveur de l'enseignement professionnel

SYSTÈME ÉDUCATIF

Le système d'enseignement secondaire coréen se caractérise par une scolarité obligatoire de 6 ans à 14 ans. L'enseignement est gratuit jusqu'à 16 ans dans le public et devient payant ensuite (soit les deux dernières années de lycée).

L'enseignement secondaire se partage entre écoles moyennes, ***middle schools***, et l'enseignement secondaire supérieur, ***hight schools*- lycées. Ce qui semble particulier dans le système coréen, ce sont les middle schools attached to industrial firms et les trades schools.**

- **L'enseignement secondaire supérieur** est constitué d'établissements d'enseignement général (70 %) et professionnel (30 %). Il a une durée de 3 ans pour les élèves âgés de 15 à 17 ans. L'admission s'opère sur examen d'entrée.
- **Les lycées techniques** comprennent les filières agricoles, commerciales, maritimes et techniques. L'enseignement professionnel est sous statut scolaire.

Depuis quelques années, le gouvernement coréen a mis en place des politiques nationales volontaristes en vue d'améliorer l'adéquation entre l'offre de formation professionnelle et les besoins du marché du travail. Cela passe notamment par la promotion de la collaboration avec l'industrie.

CHIFFRES CLÉS

- La part du PIB investie dans l'éducation en Corée est de 7,6 % (contre 6,1 % en moyenne dans les pays de l'OCDE), soit **le 3ème pays investissant le plus dans ce domaine**.
- **Le niveau de compétences des élèves coréen est excellent** : presque un élève sur trois obtient la meilleure note possible en mathématiques au test PISA, ce qui représente la plus grande part parmi les pays de l'OCDE.
- En 2012, **66 % des 25-34 ans étaient diplômés du supérieur**, contre 40 % en moyenne dans les pays de l'OCDE.
- Le taux de chômage des jeunes de 18 à 29 ans était de 9% en 2008.
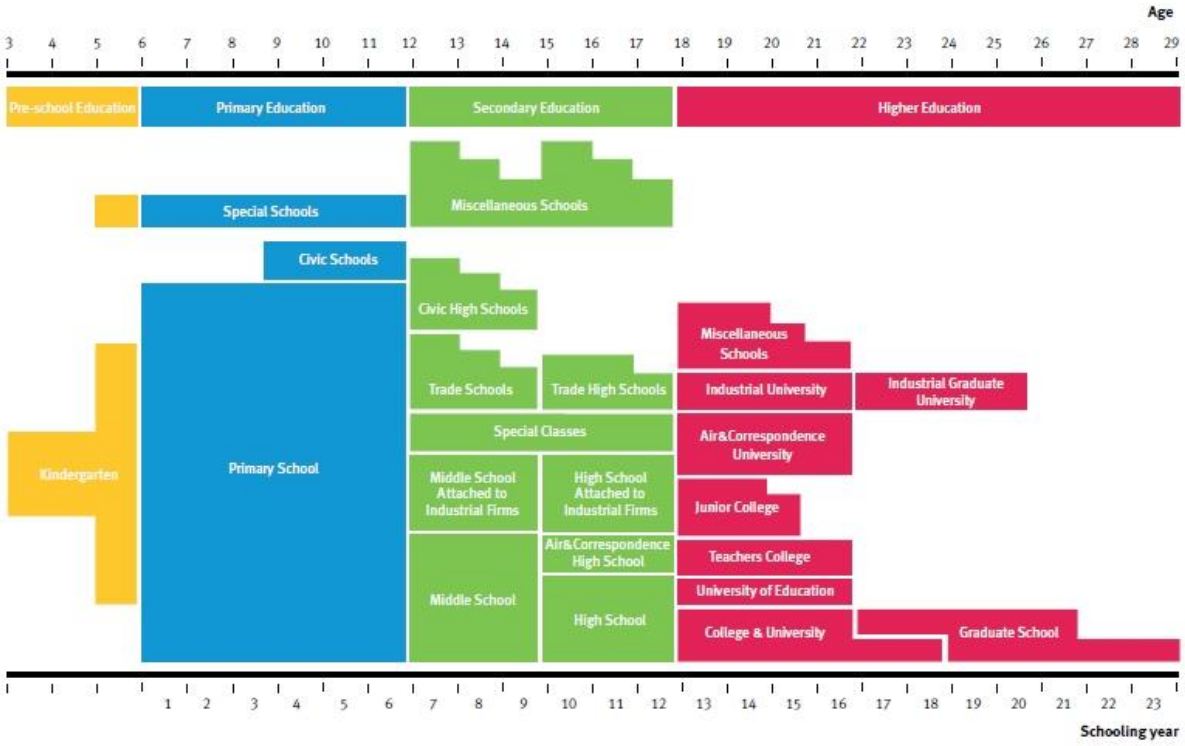
STRUCTURE DU SYSTÈME ÉDUCATIF EN CORÉE